

L'intermédiation, qu'est-ce que c'est ?

C'est la possibilité de disposer d'un accompagnement renforcé pour une structure qui souhaite se lancer dans l'aventure du Service Civique. Une structure experte du Service Civique vous « prête » son agrément et vous accompagne de façon personnalisée dans la conception et le suivi des missions : aspects administratifs, suivi des volontaires, soutien au tutorat, projet d'avenir des volontaires, etc.

Dans le Maine-et-Loire, 7 associations ont une habilitation qui leur permet de mettre des volontaires à disposition d'organisme non agréés :



direction des services départementaux de l'éducation nationale
Maine-et-Loire

Référent Service Civique

Jérémy Barrabé - SDJES 49
07 77 60 18 97 / 02 41 72 47 71
jeremy.barrabe@ac-nantes.fr

Pôle d'Appui Service Civique

Valentin Piau - PADSC 49
06 58 33 78 01
padsc49@poleappui.fr

Structure	Capacité d'accueil	Structures concernées	Thématiques de mission	Coût pour la structure	Spécificités	RH dédié	Contact
Fédération des Centres sociaux	50	Associations et collectivités en partenariat ou implantées sur le territoire d'un Centre Social	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnes âgées ✓ Lien social et activités culturelles et de loisirs ✓ Education à la santé ✓ Environnement ✓ Outils numériques ✓ Montage de projets de jeunes 	113,02€/mois versés par volontaire	Journées de regroupement tous les 2 mois	1 ETP	02 41 23 75 60 federation49-53@centres-sociaux.fr
UFCV	20	Toutes les structures éligibles : expertise auprès des EHPAD et des établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnes âgées ✓ Médiation culturelle ✓ Accompagnement au développement durable ✓ Sensibilisation en milieu scolaire 	150€/mois par volontaire Adhésion facultative Prise en charge par l'UFCV des 113,02€ d'indemnité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Charte de l'intermédiation En fonction des publics accompagnés, possibilité de bénéficier de formations complémentaires pour les volontaires	0,5 ETP	Sandrine FAOU 02 40 71 60 39 / 07 57 48 15 59 sandrine.faou@ufcv.fr
Profession Sport et Loisirs (PSL)	20 à 25	Toutes les structures éligibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activités sportives et socioculturelles pour tous ✓ Environnement ✓ Sport santé ✓ Lien social et citoyenneté ✓ Susciter des vocations 	Affiliation de la structure à PSL : environ 45€ par an 113,02€/mois versés par volontaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Charte d'engagement « PSL » Pour les jeunes souhaitant poursuivre dans le sport ou l'animation	0,25 ETP	Benoît DOUGÉ 02 41 79 49 90 / 06 49 98 21 46 benoit.douge@profession-sport-loisirs.fr
Unis-Cité Relais	Illimité	Toutes les structures éligibles	Toutes thématiques, création sur mesure de la mission en fonction de vos besoins	Par binôme : 500€ pour les associations au budget annuel inf. à 500K€ OU 1200€ pour les associations au budget annuel sup. à 500K€ OU 1900€ pour les collectivités, établissements publics, fondations, mutuelles + 113,02€/mois d'accueil versés au volontaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Missions en collectif (2 volontaires minimum) ✓ Journées mensuelle de rassemblement (JMR) : formations et échanges de pratiques entre volontaires ✓ Prise en charge du recrutement ✓ Charte de l'intermédiation 	0,8 ETP	Alice PRIVAT 07 57 43 46 31 / 02 41 39 68 82 aprivat@uniscite.fr
Service Civique Solidarité Seniors (SC2S)	30 à 40	Toutes les structures éligibles pour des missions réalisées à plus de 50% auprès des seniors	Lutte contre l'isolement des personnes âgées et actions sur le bien vieillir	Possibilité de prise en charge financière par SC2S des 113,02€/mois d'indemnité (voir conditions)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Missions en collectif (2 volontaires minimum) ✓ Socle Qualité (parcours d'accompagnement tuteurs + volontaires) ✓ Charte « SC2S » et Convention d'Engagements Réciproques 	0,7 ETP	Marie LEBIHAIN 07 61 84 25 52 mlebihain@sc-solidariteseniors.fr
Ligue de l'Enseignement (FOL 49)	Illimité	Toutes les structures éligibles	Offres variées en référence au catalogue missions de la Ligue : grands programmes autour du numérique, lecture, sports...	Affiliation à la FOL49 : environ 150€ par an + 113,02€/mois versés par volontaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Charte Qualité de l'intermédiation évoquée dans la convention de mise à disposition ✓ Double Tutorat 	0,5 ETP	Cécile ALLAIS 02 85 35 97 91 / 06 02 28 45 79 callais@fol49.org
AFOCAL	15	Structures du champ médico-social et de l'animation	Accompagnement ou participation à l'accueil de publics fragilisés ou vulnérables	113,02€ à 312€ selon le parcours de formation du / de la volontaire et l'accompagnement au projet d'avenir	Les volontaires sont réunis en sessions de formation 6 fois au cours de la mission	0,5 ETP	Laure LEMALLIER 02 41 22 00 88 l.lemallier@afocal.fr